



SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2019

Procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien- d'Irlande tenue le 3 juin 2019 à 20:00 heures à la salle municipale au 152, rue Municipale de Saint-Adrien-d'Irlande.

Tous formant quorum sous la présidence de Madame Jessika Lacombe, mairesse.

Sont présents aux délibérations Madame la conseillère et Messieurs les conseillers :

- | | |
|------------------|--------------------|
| 1- Rock Côté | 4- Patricia Dubois |
| 2- André Mercier | 5- Carl Croteau |
| 3- | 6- Claude Blais |

Madame Solanges Thibault est absente.

Madame Ghislaine Leblanc agit comme secrétaire-trésorière, directrice générale.

Après une minute de silence au début, la séance commença à 20:00 heures.

NO-19-083

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION

PROPOSÉ PAR : CARL CROTEAU

APPUYÉ PAR : ANDRÉ MERCIER

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent l'ordre du jour de la séance du 3 juin 2019 tel que lu par Madame Jessika Lacombe, mairesse présenté comme suit, à savoir;

1. Lecture de l'ordre du jour et adoption
2. Adoption des délibérations précédentes
3. Acceptation et adoption des comptes du mois
4. Rapport de la mairesse
5. Embauche d'un nouvel inspecteur municipal
6. Ajustement du salaire de la directrice générale
7. Mandat pour l'entretien des pelouses de la municipalité
8. Mandat supplémentaire pour Avizo Experts-Conseils
9. Correspondance
10. Résolution de félicitations

Considérant qu'un appel d'offre supplémentaire pour le choix de la technologie de traitement doit avoir lieu;

Considérant que le but est de conserver une compétition entre les différentes technologies;

Considérant que ces nouvelles étapes nous oblige à effectuer les travaux seulement en 2020;

Pour ces raisons, les membres de ce conseil mandatent Avizo Experts-Conseils pour réaliser les recommandations du ministère au montant de 7 500.00\$ plus taxes.

ADOPTÉE

NO-19-092

CORRESPONDANCE

Courriel reçu du 30 mai 2019 à 16 :22

La CDC des Appalaches tient à vous faire part de nos plus sincères remerciements en lien avec votre implication dans l'organisation de la grande tournée du canton d'Irlande. Votre engagement, votre grande disponibilité et vos excellentes idées ont permis de faire de l'évènement une grande réussite.

Voici quelques résultats de la journée du 29 mai 2019. Le restaurant le Pouce a servi plus de 70 repas. Trente et une (31) personnes se sont présentées pour faire la visite des kiosques. Neuf (9) enfants ont participé à l'activité de lecture d'un conte. De nombreuses personnes se sont présentées pour obtenir un arbre, ce qui a créé de l'achalandage et de l'activité autour du salon. Beaucoup de commentaires positifs nous ont été transmis et dans l'ensemble les groupes communautaires ont trouvé que l'organisation avait été très bien faite.

Nous espérons que de votre côté vous avez pris du plaisir à participer à l'évènement.

Encore une fois, accepter tous nos remerciements pour cette belle collaboration.

Philippe Tétreault, agent de développement
Corporation de développement communautaire des Appalaches.

NO-19-093

RÉSOLUTION DE FÉLICITATIONS

PROPOSÉ PAR : CLAUDE BLAIS

APPUYÉ PAR : CARL CROTEAU

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La municipalité avait déposé la candidature de Madame Angèle Daigle et Monsieur André Mercier dans le cadre des Coups de cœur municipaux en patrimoine bâti.

Les membres du conseil ont été heureux d'apprendre que Madame Angèle Daigle et Monsieur André Mercier ont été honorés lors de la cérémonie de reconnaissance en patrimoine bâti de la MRC des Appalaches pour leur résidence situé au 658, rang 8, le 8 mai 2019.

Soyez fier de ce que vous avez accompli!

ADOPTÉE

NO-19-094 VARIA

Nous tenons à vous féliciter pour les efforts et la passion que vous avez donnés pour conserver et mettre en valeur le patrimoine bâti de l'ensemble de notre territoire. La remise des *Coups de cœur municipaux en patrimoine bâti* a été jumelée cette année au dévoilement des lauréats des prix du patrimoine 2019, tenue le 8 mai dernier, sous le thème *Soyez fier de ce que vous avez accompli*.

Encore une fois, Félicitations, Madame Angèle Daigle, Monsieur André Mercier

NO-19-095 PÉRIODE DE QUESTION(S)

Les contribuables assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets.

NO-19-096 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR : ANDRÉ MERCIER

APPUYÉ PAR : PATRICIA DUBOIS

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 20 heures 25.

ADOPTÉE

Jessika Lacombe
Mairesse

Ghislaine Leblanc
Secrétaire-trésorière
Directrice générale

Je, _____ atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.